



Pierre Defraigne

Ancien directeur du Centre Madariaga-Collège d'Europe. Directeur général honoraire à la Commission européenne

■ Le G7-finances, à l'initiative de l'administration Biden, a accouché d'une norme internationale de 15% sur la taxation des grandes multinationales. Problème: ce taux ne correspond pas aux intérêts européens.

pas miné par la course au moins-disant fiscal de ses partenaires, avec le risque de la dénationalisation de ses grandes entreprises.

En revanche, les autres membres du G7 ont échoué à tenter d'obtenir des assurances contre d'éventuelles rétorsions commerciales envisagées par Washington contre les pays taxateurs, tels la France, le Royaume-Uni et l'Espagne, du numérique américain. Restera à convaincre le G20, dont la Chine et l'Inde fortement réticents, d'accepter la norme fiscale américaine et ensuite à l'OCDE de finaliser les textes de mise en œuvre.

La bonne fin des conclusions du G7 des 4 et 5 mai est donc loin d'être assurée. Il se pourrait bien que la montagne accouche d'une souris et que la tentative américaine de contrôler la gouvernance fiscale du monde tourne court.

Notons l'incongruité de la procédure du point de vue de l'UE-27: d'abord elle n'est pas partie aux travaux du G7 en matière fiscale faute de compétence. Ensuite, l'accord des autres États-membres que la France, l'Allemagne et l'Italie, membres du G7, sera requis et on retombera dans la difficulté du veto. Le pouvoir d'influence des États-Unis pourrait toutefois en avoir raison. Enfin, si la taxe, initialement envisagée à 25%, aurait fait gagner 170 milliards à l'UE, soit l'équivalent de son budget annuel, il n'en est plus de même avec le taux de 15%, surtout si les firmes numériques globales restent exclues de facto du dispositif.

Un leurre

En réalité, le taux de 15% qui

permet un accord au Congrès entre démocrates et républicains ne correspond pas aux besoins et aux intérêts de l'Europe. Il correspond aux préférences sociales de l'électorat américain. Il est loin d'un taux – au moins 25% – qui permettrait à l'UE à la fois la relance de sa croissance, de sa reconversion énergétique, et la poursuite de son effort d'intégration politique, notamment en direction de la défense commune.

L'Europe, qu'elle le veuille ou non, est confrontée à un problème interne qu'elle doit résoudre sous peine de se désintégrer. L'UE-27 a besoin d'un pouvoir fiscal propre qui, combiné avec une capacité d'emprunt multipliée, viendrait renforcer la gouvernance et l'attractivité de l'euro comme monnaie de réserve internationale. L'autonomie fiscale est en effet la condition de viabilité et de robustesse de l'euro.

L'accord du G7, loin de faciliter la transition vers une capacité fiscale de l'UE-27 qui est aussi une clé de la démocratie parlementaire en Europe, se révélera un leurre.

L'UE-27 est incapable d'opposer son veto à l'accord du G7. Elle n'a ni la maturité, ni le goût de la souveraineté pour oser avancer ses intérêts avant ceux des États-Unis. Elle est incapable d'imposer une norme plus élevée que 15% à l'Administration Biden. Elle va simplement ronchonner et traîner les pieds, laissant aux événements le soin de trancher. La souveraineté fiscale européenne, le vrai problème, est une affaire interne à l'UE-27. Elle attendra.

L'UE-27 est incapable d'opposer son veto à l'accord du G7. Elle n'a ni la maturité, ni le goût de la souveraineté pour oser avancer ses intérêts avant ceux des États-Unis.

OPINION

Vers une catastrophe annoncée à la prison de Lantin pour le 15 juin

■ Lettre ouverte à l'attention de Frank Vandembroucke et Vincent Van Quickenborne, respectivement ministres de la Santé et de la Justice.

Paul Massion et Samy Bayouh

Médecins bénévoles, au nom de la Commission de surveillance pénitentiaire de Lantin.

La situation médicale à la prison de Lantin est devenue catastrophique. Les médecins sont abandonnés à leur sort, alors que plusieurs de leurs collègues ont déjà quitté le navire. Et la santé de près de 1000 détenus est ainsi mise en péril.

En plus des difficultés liées à la crise du Covid, ces médecins doivent travailler avec un programme informatique ("Epicure") complètement dépassé, qu'on leur refuse de mettre à jour depuis 2013. Conséquence? Erreurs de prescription, pannes informatiques, nonaccès au réseau de santé dont tous les autres citoyens bénéficient, nonaccès aux données de vaccination (Vaccinnet) pour les détenus... La liste est longue. En prime, voilà que leurs prestations ne sont plus comptabilisées par le programme et que leur salaire est amputé d'autant. Par contre, on veut les forcer à signer des attestations de bonne santé ("fit to fly") pour pouvoir extraire des détenus: pour ça, oui, pas de problème! Leur liberté thérapeutique est mise en danger.

Situation absurde

Depuis 2017, le KCE (Centre fédéral d'expertise des soins de santé) implore le ministère de la Santé de reprendre en main la santé des détenus, confiée par défaut jusqu'à ce jour au ministère de la Justice. La réticence des autorités s'appuie sur l'argument qui consiste à affirmer, à tort, que "le grand transfert" coûterait trop cher à la sécurité sociale. La situation est aussi absurde que si, à l'hôpital, les médecins engageaient quelques valeureux juristes pour juger des accusés hospitalisés, mais sans accès au greffe ni à leurs dossiers. Bienvenue en Belgique, fière défenseuse des droits de l'homme!

Depuis novembre 2020, les médecins de Lantin réclament à cor et à cri de l'aide logistique et l'engagement de nouveaux collègues, car ceux qui se sont engagés désertent les uns après les autres, une fois confrontés aux con-

ditions de travail du terrain. Nombre de médecins spécialistes plient bagages. Il n'y a plus qu'un seul psychiatre, 3 matinées par semaine, pour près de 1000 détenus, dont 40 internés à l'annexe psychiatrique.

Désespérés, les médecins généralistes de Lantin ont envoyé, ce 1^{er} juin 2021, un dernier cri d'alerte aux responsables politiques. Ont-ils reçu une réponse du ministre de la justice? Pas même un accusé de réception. Trop, c'est trop. Ils n'ont plus que le triste choix de la grève pour se faire entendre. Sans réponse satisfaisante, dans moins d'une semaine, ce mardi 15 juin 2021, la prison de Lantin sera vide de tous ses médecins généralistes et de nombreux spécialistes. Les infirmiers et les agents pénitentiaires feront de leur mieux, à la guerre comme à la guerre. Pour les prescriptions? Les détenus attendront. Qu'on se le dise: ce ne sera pas le moment pour eux de faire un infarctus, une détresse respiratoire, une thrombose au cerveau, une crise d'épilepsie, une hypoglycémie, une fracture, un abcès ou un cancer...

Médecins à genoux

"Personne ne peut prétendre connaître vraiment une nation, à moins d'avoir vu l'intérieur de ses prisons. Une nation ne doit pas être jugée selon la manière dont elle traite ses citoyens les plus éminents, mais ses citoyens les plus faibles" (Nelson Mandela). Messieurs les Ministres, Messieurs Van Quickenborne et Vandembroucke, de grâce, si vous croyez que les détenus ont le droit d'être soignés comme tous les autres citoyens, si les droits de l'homme en Belgique s'appliquent vraiment à tous les humains, alors il est urgent de nous en convaincre. Confiez au ministère de la Santé le soin de s'occuper de la santé des détenus. Et entre-temps, créez au moins des conditions de travail humaines pour ces médecins à genoux, à bout de souffle... Les entendez-vous?